

Association BOUT'A BOUT'

Création d'un système de rétribution innovant pour le réemploi des bouteilles

Présentation de la structure et de son domaine d'activité

Que fait votre entreprise ?

Où est implantée votre entreprise ?

Quels sont vos perspectives d'avenir (technologies, marché, etc.) ?

Quelle démarche mettez-vous en place pour atteindre ces objectifs ? (introduction à la problématique)

L'association Bout' à Bout' a été créée en Août 2016, dans l'objectif de structurer et développer une filière de réemploi de bouteilles en Pays de la Loire. L'enjeu est que l'ensemble des bouteilles produites et consommées dans la région soient réemployées. Une expérimentation est en cours depuis 2017. Sur la base de celle-ci a été mise en place une étude de faisabilité régionale pour construire le schéma de développement de la filière. L'un des freins est la consigne, qui est une somme payée par le client à l'achat, et remboursée au retour des bouteilles. Elle est pourtant essentielle à l'implication du grand public pour le retour des bouteilles consommées.

Problème rencontré par l'entreprise et objectifs de la mission

Quel problème rencontrez-vous dans votre démarche ?

Quels sont les objectifs à remplir pour résoudre votre problème ?

Sous quelle forme devra se présenter la réponse finale du solutionneur ?

Ce frein est de deux ordres : Il existe des réticences des producteurs si on insère la consigne monétaire à leur niveau de la chaîne et du côté des distributeurs cela implique une complexité au niveau des échanges monétaires. Il est donc nécessaire de repenser le fonctionnement de cette consigne monétaire en imaginant un système de consigne, ou autre système de rétribution, qui serait simple et externalisé pour les producteurs et les distributeurs.

La solution devra : être simple d'utilisation à la fois pour les commerçants et les consommateurs, être applicable dans les petits commerces comme dans les grandes surfaces, permettre à l'utilisateur de suivre son « crédit consigne » et ne pas être trop coûteuse à développer et à faire fonctionner.

Modalités de la collaboration (facultatif)

Quelles ressources (humaines ou matérielles) seront mises à disposition du solutionneur durant le projet ?

Un chargé de mission de l'association sera en soutien pour la réflexion et la mise en place de tests. Des essais dans les magasins partenaires sont envisageables. Des bénévoles et une entreprise mécène (mécénat de compétences) pourront accompagner le solutionneur sur les aspects techniques.

Perspectives en cas de succès

L'entreprise donnera quelles suites au projet livré par le solutionneur ?

Y-aura-t-il une collaboration étendue entre l'entreprise et le solutionneur ?

Il existe en France plusieurs projets de filière de réemploi de bouteilles qui sont à la recherche de solutions à cette problématique. L'Association Bout' à Bout' est membre du réseau national « Consigne » et pourrait promouvoir cette solution à l'échelle de ce réseau.